

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA VILLE DE RENNES

6, rue Arthur Fontaine

35000 RENNES

Tél. : 02 99 79 12 57

Accueil du public : mardi et jeudi : 14 h à 17 h

Permanence téléphonique : mercredi : 14h – 17 h

@ : jardinsfamiliaux.rennes@orange.fr

<http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr/>

RESERVE AU SIEGE

Date d'adhésion :

Secteur :

Parcelle n° :

Surface :

N° adhérent :

DEMANDE ECHANGE DE PARCELLE

Rappel : le fait d'être attributaire d'un jardin dans un secteur ne crée pas une priorité pour l'attribution d'un jardin dans un autre secteur. La demande est examinée comme les autres demandes en tenant compte des arguments présentés.

Je soussigné(e)

M. Mme

Demeurant à **RENNES**, n°rue.....

Appartement n° Tél. :

Jardinier de la parcelle n° Surface : Secteur :

Demande à changer de parcelle pour une autre d'une surface de

50 m²

100 m²

150 m²

200 m²

Dans le même secteur ou dans un secteur différent. Précisez

Arguments présentés :

.....
.....
.....
.....

Fait à Rennes, en deux exemplaires (1 pour l'Association, 1 pour le secteur)

Le

Signature de l'adhérent (e)

***Il est recommandé aux personnes pratiquant le jardinage
d'être à jour au niveau des vaccins antitétaniques.***

L'adhésion à l'association est de 15 €. Elle sera réglée avec la première facture transmise à l'adhérent et sur la facture du premier semestre en année normale.

Information sur les tarifs : Les règlements sont demandés lors de la mise à disposition du jardin
Il est demandé au nouvel adhérent : **1 chèque pour le droit d'entrée**
et 1 chèque pour la(les) caution(s) (jardin et compteur)

| | <u>Petite surface</u> | <u>Petite surface</u> | <u>Moyenne surface</u> | <u>Grande surface</u> |
|---|--------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| | 50m ² environ | 100 m ² environ | 150 m ² environ | 200/250 m ² environ |
| Droit d'entrée (1er chq) | 10.00 € | 10.00 € | 10.00 € | 10.00 € |
| Caution (2nd chq) pour l'abri et le jardin (*) | 30,00 € | 50,00 € | 75,00 € | 100,00 € |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| TOTAL A L'ENTREE | 40,00 € | 60,00 € | 85.00 € | 110.00 € |

(*) la caution est remboursable au terme de la location si l'abri et le jardin sont restitués en bon état. Un état des lieux est réalisé à l'entrée et au départ du jardinier.

Dans certains secteurs une caution supplémentaire est demandée pour les compteurs d'eau (**60 €**) ou pour la clé de robinet (**5 €**). En cas de perte, ces cautions sont conservées.

TARIFS AU SEMESTRE

Redevance semestrielle : elle est déterminée selon la surface du jardin (sur la base de 0,25 € du m²)
Elle est à régler dès réception de la facture correspondante. **Les modalités de règlement sont rappelées au dos de la facture.**

| | <u>Petite surface</u> | <u>Petite surface</u> | <u>Moyenne surface</u> | <u>Grande surface</u> | |
|-------------------------|--|-----------------------|------------------------|-----------------------|--------------------|
| Exemple de surface | 50m ² | 100 m ² | 150 m ² | 200 m ² | 250 m ² |
| Montant | 12,50 € | 25,00 € | 37,50 € | 50,00 € | 62,50 € |
| Frais de gestion | 3.00 € | 3.00 € | 3.00 € | 3.00 € | 3.00 € |
| | ===== | ===== | ===== | ===== | ===== |
| TOTAL (hors eau) | 15,50 € | 28,00 € | 40,50 € | 53,00 € | 65,50 € |
| Eau | Entre 0,02 € et 0,06 € par m ² selon le secteur Ou facturation au réel pour les secteurs équipés de compteur | | | | |

Certains secteurs imputent des frais supplémentaires sur les factures (taille de haie, ...)